

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 28 octobre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE UN MORATORIUM SUR LES FAILLITES DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, les agriculteurs canadiens comptent sur le crédit, mais les politiques gouvernementales de taux d'intérêt élevés alliées au refus d'accroître le budget de la Société de crédit agricole et d'offrir les obligations pour l'expansion de la petite entreprise aux agriculteurs non constitués en société ont contribué à une augmentation de 147 p. 100 du nombre des exploitations agricoles qui ont fait faillite depuis 1979. Je propose donc, appuyé par le député de Bruce-Grey (M. Gurbin):

Que la Chambre charge le ministre des Finances de déclarer un moratoire national sur toutes les faillites des exploitations agricoles, les saisies et les ventes forcées en attendant le budget, de majorer d'au moins 500 millions de dollars le budget de la Société de crédit agricole pour lui permettre de refinancer les prêts existants et d'offrir aux agriculteurs non constitués en société les obligations pour l'expansion de la petite entreprise dans le prochain budget.

Mme le Président: Cette motion reçoit-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LA COLLECTION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR
L'EXPORTATION DES BOVINS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, une proportion importante du bétail sur pied exporté aux États-Unis du sud-ouest de l'Alberta franchissent la frontière à Kingsgate, en Colombie-Britannique. En colligeant les statistiques, le ministère de l'Agriculture considère que l'endroit où ces bestiaux franchissent la frontière se trouve dans la province d'origine, de sorte que ces bestiaux d'Alberta sont censés provenir de la Colombie-Britannique. Je propose donc, appuyé par le député de Medicine Hat (M. Hargrave):

Que le ministre de l'Agriculture ordonne à ses fonctionnaires de corriger cette situation, afin que nous puissions obtenir des données statistiques exactes sur l'élevage bovin.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LES MESURES POUR AIDER LES ÉLEVEURS DE BOVINS—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, les taux d'intérêt et les coûts de production élevés font peser de lourdes menaces sur le secteur de l'élevage bovin, si important pour le Canada. Le gouvernement a toujours fait jusqu'à maintenant la sourde oreille lorsque les éleveurs l'ont supplié de leur venir en aide réellement. Je propose donc, avec l'appui du député de Kindersley-Lloydminster (M. McKnight):

Que le ministre de l'Agriculture s'attaque immédiatement aux problèmes auxquels les agriculteurs sont aux prises autrement qu'avec les mêmes sempiternelles excuses dont on nous rebat sans cesse les oreilles.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

GUATEMALA—LE PRÊT DE LA BANQUE INTERAMÉRICAIN—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente. La Banque interaméricaine de développement doit étudier prochainement la possibilité d'accorder un prêt de 20 millions de dollars au Guatemala et se prononcer à ce sujet. En tant que membre de cette banque, le Canada aura voix au chapitre. Or, le Guatemala a connu ces derniers mois une recrudescence marquée des actes de violence dirigés contre la population guatémaltèque d'une part, et contre les Canadiens qui œuvrent au service de l'Église et de notre ambassade d'autre part. Je propose donc, avec l'appui du député de Hamilton Mountain (M. Deans):

Que le ministre des Finances ordonne à nos représentants auprès de la Banque interaméricaine de développement de se prononcer contre l'octroi au Guatemala de ce prêt de 20 millions de dollars.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.